Mise en oeuvre de la stratégie commune avec la Russie

2000/2007(INI) - 13/12/2000 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 491 voix, contre 19 et 35 abstentions le rapport d'initiative de M. Arie OOSTLANDER (PPE-DE, NL), le Parlement européen se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). Toutefois, la plénière a adopté certains amendements visant plus particulièrement à insister sur le respect des droits de l'homme. En particulier, la plénière a exprimé sa préoccupation sur le sort du journaliste Grigori Pasko, après la décision de la chambre militaire de la cour suprême de le faire juger à nouveau par un tribunal miliatire de Vladivostok pour espionnage et haute trahison, à cause de ses articles sur l'immersion de déchets nuclaires dans la mer du Japon par la marine russe. Par aillurs, le Parlement européen en appelle au Commissaire responsable de l'aide humanitaire afin qu'il se rende en Tchéchénie pour évaluer les besoins d'aides de la population civile, y compris dans les camps dits de "filtration", afin de s'assurer que tous les détenus sont traités dans le respect du droit international. Enfin, la plénière rappelle l'importance du rôle de partenaire que la Russie peut jouer dans les Balkans, et lui demande de jouer un rôle constructif dans le développement et la stabilisation de cette région. À noter également que le Parlement souhaite être dûment consulté avant que le Conseil ne propose une prolongation, une révision ou toute autre adaptation de la stratégie commune en faveur de la Russie.